



## Message du Président

**Yannick Borde**



Le 7 mai 2020

Chers actionnaires,

Dans le contexte d'épidémie du Covid-19 et conformément aux dispositions prises par le gouvernement pour freiner la prolifération du virus, l'assemblée générale de la Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France – 3CIF (la « Société ») se tiendra cette année exceptionnellement à huis-clos, hors la présence physique de ses actionnaires, au siège social de la Société, le mercredi 27 mai 2020 à 10 heures 45.

Ce choix s'inscrit dans le cadre des recommandations émises pour la tenue des assemblées des sociétés dont le nombre d'actionnaires rend peu adaptée la participation par des moyens de télécommunication ou visioconférence du fait des difficultés pratiques pour s'assurer de l'identification des personnes s'y connectant, de l'effectivité de leur vote pendant l'assemblée et de la difficulté technique de maintenir une connexion continue tout au long de l'assemblée.

L'équipe de direction du CIF et moi-même regrettons sincèrement de ne pas avoir l'opportunité de vous rencontrer en personne à l'occasion de ce rendez-vous annuel qui constitue un moment important d'échange, mais ces mesures apparaissent nécessaires afin d'assurer la protection de chacun.

Dans cette attente, les modalités pratiques pour assurer la meilleure participation possible des actionnaires sont précisées ci-dessous et détaillées dans le livret joint au présent dossier de convocation.

Je vous engage vivement à voter par correspondance ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée, en privilégiant l'envoi électronique de votre pouvoir ou de votre formulaire de vote par correspondance, à l'adresse suivante : [3cif.instances@creditimmobilierdefrance.com](mailto:3cif.instances@creditimmobilierdefrance.com).



Pour ceux d'entre vous qui préféreraient procéder par voie postale, les pouvoirs et formulaires de votes par correspondance doivent être adressés au siège social de la Société, à l'attention du Secrétariat Général.

Les résultats de l'assemblée générale vous seront communiqués postérieurement.

Veillez croire à la constance de mon engagement ainsi que de celui du conseil d'administration et des équipes du CIF au service de la réussite collective de notre mission de résolution ordonnée.

Yannick Borde